

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	7
Votants	43



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 010

INFORMATION DELIBERATIONS DU BUREAU ET

ARRETES DE LA PRESIDENTE

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 18H41, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de trente-six, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 mars 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc ; ESTERELLAS Philippe ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; DUCOURTIOUX Stéphane ; HAGENBACH Nadine ; MOINE Michel ; ROGER Thierry ; ROUGIER Bernard ; MOUTARDE Jacques ; GOMY Michel ; DURAND Serge ; PENAUD Corine ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; LABARRE Jacqueline ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; MERIGOT Pascal ; CHABANT Evelyne ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMENIER Gérard ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier ; TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Marie-Françoise HAYEZ à Stéphane DUCOURTIOUX ; Annick BAUCULAT à Michel MOINE ; Isabelle DUGAUD à Bernard ROUGIER ; Marie-Hélène FOURNET à Alain ROULET ; Laurent LHERITIER à Valérie BERTIN ; Guy BRUNET à Denis PRIOURET ; Philippe COLLIN à Serge DURAND

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Madame COLLET-DUFAYS Céline et Jacques BOEUF

Ainsi, depuis le précédent conseil, les délibérations suivantes ont été prises

- N°2024- B- 003 : Fixation des tarifs des séjours des ALSH – HIVER 2024
- N°2024- B- 004 : Demande de subvention FNADT – VTA
- N°2024- B- 005 : Demandes de subventions relatives à la programmation 2022-2023-2024 du contrat Hautes Vallées du Cher

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 43
Adopté à l'unanimité

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de cette information.

Ainsi fait et délibéré le 14 mars 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,

Présidente

